

MARCHE DE GRE À GRE

49 105

301. à Clinique  
St Merthe  
le 14-5-47

ENTRE :

Nous Charles SEGAZONI, Maire de la Commune de Royan,  
autorisé par délibération du Conseil Municipal en date du  
29 Novembre 1946 approuvée par M. le Préfet le 18 Décembre 1946.

ET :

Monsieur J. BLANCHIER, marchand de charbons à ROYAN, rue  
de la République,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Monsieur J. BLANCHIER livrera pour le prix de 126.075 frs  
( CENT VINGT SIX MILLE SOIXANTE QUINZE FRANCS) 47.100 kgs  
de charbon à l'Hôpital Municipal ( Clinique Ste Merthe).

A Royan, le 6 Mai 1947

Le Maire,

Le Fournisseur,

J. Blanchier



APPROUVE  
La Rochelle, le 9 MAI 1947

Pour le PRÉFET,  
Le Secrétaire Général,

*[Handwritten signature]*

Maire

